

L'AVANTAGE

gaspésien



La microbrasserie Le Malbord est sacrée entreprise de l'année



La microbrasserie Le Malbord a été sacrée entreprise de l'année au terme de la présentation du 11^e Gala des Théodore de la Chambre de commerce de la Haute-Gaspésie.

La jeune entreprise comptant à peine trois années d'opérations a décroché le plus grand honneur de la soirée devant Eskamer, Extrême Chic-Chocs et Hôtel et cie. La microbrasserie est également rentrée à la maison avec les Théodore de l'entreprise performante âgée de 2 ans et plus et l'entreprise supportant le milieu sous les bras. « C'est une belle reconnaissance pour nous. Nous avons le cœur au ventre lorsque nous allons au travail. Ça fait chaud au cœur puisqu'on travaille fort », ont raconté Caroline et Félix, deux des copropriétaires du Malbord.

Plusieurs surprises attendaient les convives qui s'étaient déplacées à la Maison de la Culture samedi dernier à commencer par un prix hommage remis à Hélène Ouellet et Laurent Normand de Cusimer de Mont-Louis. Leur fils, Dann Normand, a présenté le récit de leur parcours qui a débuté en 1987 et qui a mené à l'entreprise que l'on connaît aujourd'hui. De secrétaire du Dr Charles-Eugène Marin et travailleur minier, le couple a créé Cusimer et a traversé toutes les vagues de l'industrie de la pêche dont un moratoire sur la morue qui a forcé les entrepreneurs à se réinventer.

Pour ajouter à cet hommage, l'ex-député de Gaspé, André Beaudin, le directeur régional de Pêches et Océans, Bernard Beaudoin ainsi que le sous-ministre adjoint du ministère des Pêches, Abdoul Aziz Niang, avaient tous préparé une petite vidéo pour le couple Normand-Ouellet.

Ambassadeur de l'année

Alain Thibault d'Extrême Chic-Chocs a été sacré Ambassadeur de l'année. Le principal intéressé était surpris mais surtout très fier de cet honneur. Il succède à David-Yan Auclair qui avait reçu ce titre en 2015.

Au final, ce sont dix entreprises différentes qui se sont partagé 15 Théodore qui ont été remis à ce 11^e Gala de la Chambre de commerce ayant pour thème cette année, le cinéma hollywoodien. Les organisateurs de la soirée ont eu la brillante idée d'embaucher Bianka Lévesque à l'animation et à la musique de fin de soirée. Cette dernière a bien amusé la salle en choisissant personnellement une musique de film pour accompagner chaque personne qui montait pour scène. La ministre du Revenu national, Diane Lebouthillier n'a pas manqué de souligner le travail irréprochable de l'animatrice. D'ailleurs, le député de Gaspé, Gaétan Lelièvre était aussi présent tout comme le préfet de la Haute-Gaspésie, Allen Cormier.

Finalement, pour agrémenter le tout, on avait demandé au nouvel arrivant, Johan Hénot, d'enfiler un costume de Charlie Chaplin afin de reprendre une scène mythique du cinéma

muet. **L'excellent Simon Thibault a aussi livré une solide interprétation de la chanson « Can you feel the love tonight », extraite de la bande sonore du Roi Lion.**

Liste complète des lauréats

Nouvelle entreprise et relève entrepreneuriale

-Intérieur D

Service à la clientèle

-Hôtel et cie

Innovation et créativité

-Eskamer Aventure

Industrie touristique

-Auberge festive Sea Shack

Amélioration et revitalisation commerciale

-Complexe thanatologique Lucas Fournier

Organisme sans but lucratif impliqué dans son milieu

-Partagence

Entreprise supportant le milieu

-Microbrasserie Le Malbord

Entreprise exportant à l'extérieur de la Haute-Gaspésie

-Cusimer

Entreprise performante âgée de deux ans et plus

-Microbrasserie Le Malbord

-TrioC

Arts et Culture

-Auberge festive Sea Shack

Service à la clientèle – choisi par les pairs (Entreprise faisant partie ou non de la CCHG)

-Les Délices de la Mer

Coup de cœur – choisi par les pairs (Entreprise faisant partie ou non de la CCHG)

-Marie 4poches

Entreprise de l'année

-Microbrasserie Le Malbord